

Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée, soutenir des initiatives locales pour faire reconnaître le pastoralisme



Jade, chargée de mission agriculture au PNR

Le territoire du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée est historiquement un territoire de pâturage.

Au sein du Parc, **le Massif de la Clape** s'étend sur près de 15 000 hectares et 5 communes : Gruissan, Narbonne, Fleury, Armissan et Vinassan.

En 1960, 2 000 ha du massif étaient utilisés pour faire pâturer un cheptel de 1 200 brebis sédentaires et 1 200 brebis transhumantes.

Depuis, le pastoralisme a quasiment disparu suite aux échecs ou aux abandons successifs de plusieurs projets d'installation

LE MASSIF DE LA CLAPE, UN ESPACE PILOTE POUR LA RÉINTRODUCTION DE L'ÉLEVAGE SUR LE TERRITOIRE DU PARC

En 2013, le PNR met en place **un Plan pastoral** sur le Massif de la Clape dans l'objectif de **(re)créer des activités d'élevage**, qui soient **réfléchies** et **pérennes**, au service de l'ensemble des enjeux du site : reconquête de l'espace pastoral menacé, maintien de la qualité des paysages, préservation de la biodiversité et des milieux contre l'incendie.

Aujourd'hui, le **pastoralisme** est inscrit comme un enjeu fort dans **la Charte du Parc** et érigé en **valeur** pour le territoire.

LES ÉTAPES DE LA RECONQUÊTE PASTORALE DANS LE MASSIF DE LA CLAPE

2010

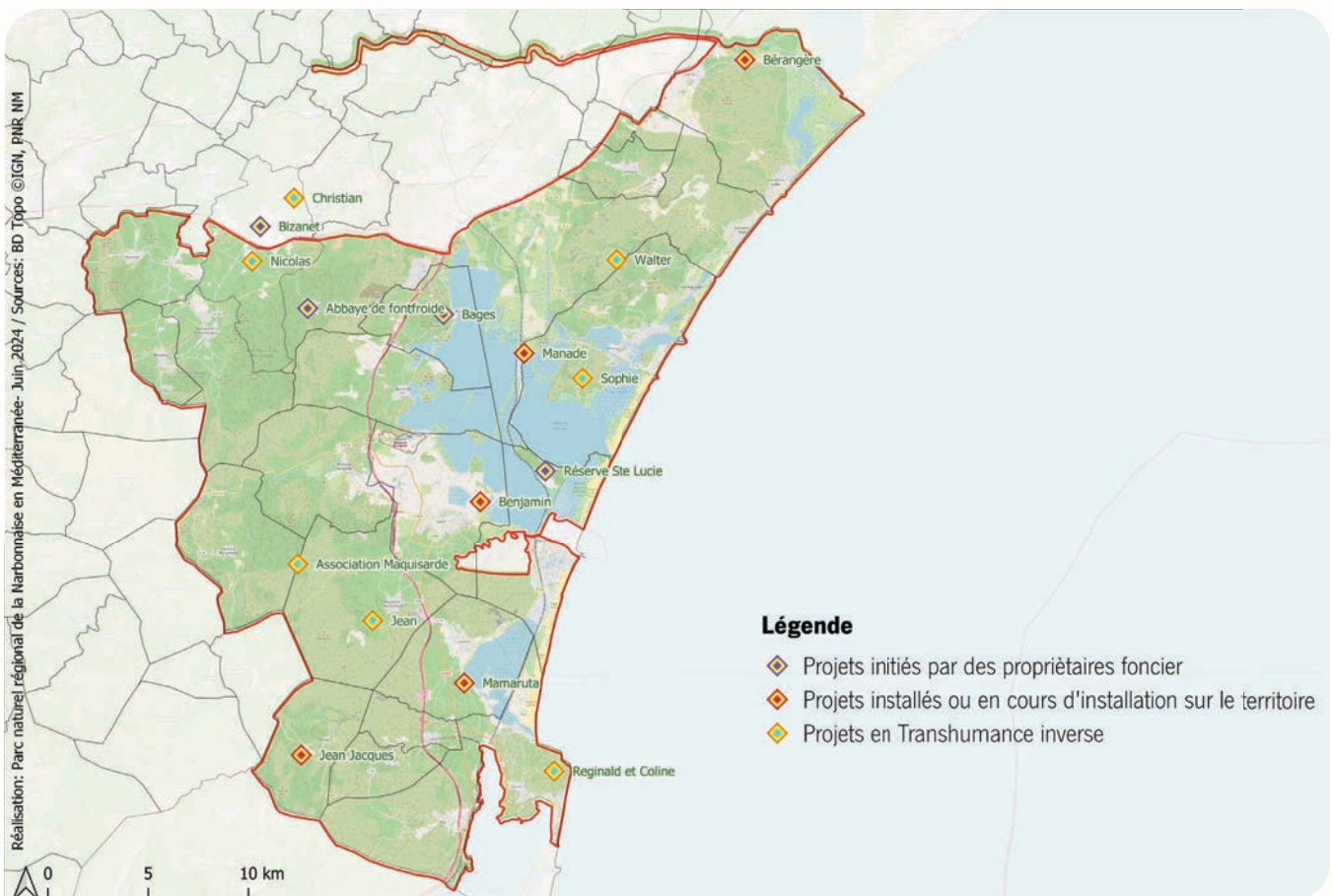
- Cartographie des habitats naturels présents dans le massif réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN-LR).
- Mise en avant de l'intérêt écologique de la réintroduction d'un troupeau dans certaines zones du Massif.
- Reprise de cette proposition de développement du pastoralisme dans le document d'objectifs du PNR afin de favoriser la reconquête pastorale de la zone.

2013

- Etude du potentiel fourrager du Massif par le Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne élevage (SUAMME).
- Évaluation d'un potentiel fourrager équivalent à 1 370 ha dispersés dans l'ensemble du massif sous forme de petites unités, soit 45 000 brebis/jour.
- Rédaction du Plan Pastoral sur la base des travaux du CEN et du SUAMME et le regard des Fédérations de chasse.

2014

- Rédaction d'un appel à candidature pour trouver des éleveurs-bergers.
- Premiers circuits de pâturage mis en place sur le massif de la Clape :
 - > Walter, éleveur de Saône-et-Loire réalise une transhumance inverse sur la partie sud du massif.
 - > Berangère, éleveuse, s'installe de manière sédentaire sur la partie nord du massif.



Légende

- ◆ Projets initiés par des propriétaires foncier
- ◆ Projets installés ou en cours d'installation sur le territoire
- ◆ Projets en Transhumance inverse

Projets accompagnés par le Parc